

**Conseil de sécurité**

Distr. générale
13 novembre 2018
Français
Original : anglais

**Lettre datée du 12 novembre 2018, adressée au Président
du Conseil de sécurité par le Représentant permanent du Pérou
auprès de l'Organisation des Nations Unies**

J'ai l'honneur de vous faire tenir ci-joint le récapitulatif des travaux que le Conseil de sécurité a menés durant le mois d'avril 2018 sous la présidence de la République du Pérou (voir annexe).

Ce récapitulatif a été établi par la Mission permanente du Pérou auprès de l'Organisation des Nations Unies, conformément au paragraphe 136 de la note du Président du Conseil de sécurité datée du 30 août 2017 ([S/2017/507](#)), à l'issue de consultations avec les autres membres du Conseil.

Je vous serais reconnaissant de bien vouloir faire distribuer le texte de la présente lettre et de son annexe comme document du Conseil de sécurité.

L'Ambassadeur,
Représentant permanent du Pérou
auprès de l'Organisation des Nations Unies ,
(*Signé*) Gustavo **Meza-Cuadra**



**Annexe à la lettre datée du 12 novembre 2018 adressée
au Président du Conseil de sécurité par le Représentant
permanent du Pérou auprès de l'Organisation des Nations Unies**

**Récapitulatif des travaux menés par le Conseil de sécurité
sous la présidence du Pérou (avril 2018)**

Introduction

En avril 2018, sous la présidence du Pérou, le Conseil de sécurité a tenu 27 séances publiques, 10 consultations plénières et une séance privée. Au cours des consultations plénières, trois questions additionnelles ont été examinées au titre des « Autres questions ». Le Conseil a adopté cinq résolutions et approuvé deux déclarations du Président et 10 déclarations à la presse.

Les séances publiques ont consisté notamment en une réunion d'information de haut niveau et en trois débats publics. Le 25 avril, le Conseil a tenu une réunion d'information de haut niveau sur la consolidation et la pérennisation de la paix, présidée par le Ministre des affaires étrangères du Pérou, Néstor Popolizio Bardales. Le 16 avril, il a tenu un débat public sur la prévention des violences sexuelles commises en période de conflit par l'autonomisation, l'égalité des sexes et l'accès à la justice. Le 23 avril, il a tenu un débat public sur le thème « Maintien de la paix et de la sécurité internationales : les jeunes, la paix et la sécurité ». Le 26 avril, il a tenu son débat public trimestriel sur la situation au Moyen-Orient, y compris la question palestinienne.

Les 21 et 22 avril, les membres du Conseil de sécurité se sont rendus à Backakra (Suède), dans la propriété du regretté Secrétaire général Dag Hammarskjöld, où ils ont tenu leur dix-neuvième séminaire-retraite annuel avec le Secrétaire général.

Du 28 avril au 2 mai, une mission du Conseil dirigée par le Koweït, le Pérou et le Royaume-Uni de Grande-Bretagne et d'Irlande du Nord s'est rendue au Bangladesh et au Myanmar. Le 27 avril, pendant leur voyage, les membres du Conseil ont rencontré à Koweït le Vice-Premier Ministre et Ministre des affaires étrangères du Koweït, le cheik Sabah Khaled Al-Hamad Al-Sabah.

Conformément à la pratique du Conseil, le Pérou a commencé sa présidence par la présentation du programme de travail provisoire pour le mois, que le Conseil de sécurité a adopté à la consultation plénière du 2 avril.

Le 2 avril également, le Pérou a tenu des réunions informelles avec les États Membres de l'Organisation des Nations Unies et l'Association des journalistes accrédités auprès de l'ONU pour leur présenter le programme de travail adopté, ce qu'il a fait également le 5 avril avec la Fédération mondiale des associations pour les Nations Unies. Enfin, le 26 avril, le Pérou a organisé avec l'Éthiopie et la Suède une réunion de clôture informelle pour l'ensemble des États Membres de l'Organisation.

Le 19 avril, les membres du Conseil ont observé une minute de silence à la mémoire de leur ami et collègue, le Représentant permanent de la Côte d'Ivoire Bernard Tanoh-Boutchoué, décédé le 18 avril 2018. Le même jour, le Conseil a publié une déclaration à la presse (SC/13309) exprimant les condoléances des membres du Conseil et leur tristesse face à cette disparition.

Afrique

Burundi

Le 5 avril, le Conseil a approuvé une déclaration du Président exprimant notamment sa vive préoccupation concernant la situation politique au Burundi, la lenteur des progrès du dialogue interburundais et l'immobilisme du Gouvernement burundais à cet égard ([S/PRST/2018/7](#)). Il y a salué et appuyé l'engagement renouvelé de l'Union africaine et de la Communauté d'Afrique de l'Est de trouver une solution pacifique à la situation politique au Burundi par un dialogue ouvert à tous, sur la base de l'Accord d'Arusha pour la paix et la réconciliation au Burundi.

République centrafricaine

Les 3 et 11 avril, le Conseil a publié des déclarations à la presse condamnant les attaques perpétrées contre la Mission multidimensionnelle intégrée des Nations Unies pour la stabilisation en République centrafricaine (MINUSCA), l'une à Tagbara par des éléments antibalaka présumés, qui a entraîné la mort d'un soldat de la paix mauritanien et fait 11 blessés, et l'autre à Bangui par des membres de groupes armés, qui a entraîné la mort d'un soldat de la paix rwandais et en a blessé huit autres (SC/13275 et SC/13291).

Le 12 avril, le Conseil a tenu des consultations plénières sur la situation de sécurité en République centrafricaine, lors desquelles ses membres ont entendu un exposé du Représentant spécial du Secrétaire général pour la République centrafricaine et Chef de la MINUSCA, Parfait Onanga-Anyanga.

Région des Grands Lacs

Le 10 avril, le Conseil a tenu une réunion d'information sur la situation dans la région des Grands Lacs. L'Envoyé spécial du Secrétaire général pour la région des Grands Lacs, Said Djinnit, a présenté le rapport du Secrétaire général sur la mise en œuvre de l'Accord-cadre pour la paix, la sécurité et la coopération pour la République démocratique du Congo et la région ([S/2018/209](#)). Il a exhorté le Conseil à rester uni dans son appui à l'application de l'accord politique conclu le 31 décembre 2016 entre les dirigeants politiques congolais, en vertu duquel des élections doivent être organisées le 23 décembre 2018. Il a également engagé le Conseil à continuer d'exhorter les parties concernées à œuvrer dans un but commun de paix, de stabilité et de développement durable pour la région et les populations qui y vivent.

Le Représentant permanent de la République du Congo, Raymond Serge Balé, en sa qualité de Président du Mécanisme régional de suivi de l'Accord-cadre pour la paix, la sécurité et la coopération, a souligné que le plus urgent était d'aider la République du Congo à retrouver la stabilité afin qu'elle puisse contribuer à une paix durable dans la région, et demandé à la communauté internationale de se mobiliser autour de l'action régionale en renforçant la coordination et la coopération.

Le Conseil a publié une déclaration à la presse (SC/13287) dans laquelle il a notamment réaffirmé son soutien à l'Accord-cadre pour la paix, la sécurité et la coopération et à l'Envoyé spécial du Secrétaire général, appelant à renforcer la coopération et la coordination régionale pour régler les problèmes restants.

Guinée-Bissau

Le 19 avril, le Conseil a tenu des consultations plénières, sur la situation en Guinée-Bissau au titre des « Autres questions ». Il a entendu un exposé du Représentant spécial du Secrétaire général pour la Guinée-Bissau et Chef du Bureau

intégré des Nations Unies pour la consolidation de la paix en Guinée-Bissau (BINUGBIS), M. Modibo Touré.

Libéria

Le 19 avril, le Conseil a tenu une réunion d'information sur la situation au Libéria. Les intervenants étaient le Sous-Secrétaire général à l'état de droit et aux institutions chargées de la sécurité au Département des opérations de maintien de la paix, Alexander Zouev, qui a présenté le rapport final du Secrétaire général sur la Mission des Nations Unies au Libéria (S/2018/344) ; la Représentante permanente adjointe de la Suède, Irina Schoulgin Nyoni, au nom du Président du Comité de la formation Libéria de la Commission de consolidation de la paix, et le directeur général de l'organisation non gouvernementale Liberty and Justice, Chid Liberty.

Le Conseil a approuvé une déclaration du Président dans laquelle il se félicitait des avancées et des progrès que le peuple et le Gouvernement libériens avaient accomplis depuis le déploiement de la MINUL en 2003 (S/PRST/2018/8). Le mandat s'achevant plus de 14 ans plus tard, le 30 mars 2018, il a été souligné que l'Organisation demeurerait un partenaire important pour le pays alors qu'il continuerait de consolider la paix et la stabilité.

Mali

Les 5, 6 et 15 avril, le Conseil a publié des déclarations à la presse condamnant les attaques perpétrées contre la Mission multidimensionnelle intégrée des Nations Unies pour la stabilisation au Mali (MINUSMA) à Aguelhok, où deux soldats de la paix tchadiens ont été tués et 10 autres blessés, à Gao, où un soldat de la paix nigérien a été tué, et à Tombouctou, où un soldat de la paix burkinabé a été tué et d'autres personnes blessées, notamment des civils maliens et des membres du personnel de la MINUSMA et des Forces françaises (SC/13281, SC/13283 et SC/13298).

Le 11 avril, le Conseil a tenu une séance d'information sur la situation au Mali. Il a entendu des exposés du Représentant spécial du Secrétaire général pour le Mali et Chef de la MINUSMA, Annadif Mahamat Saleh, qui a présenté le rapport du Secrétaire général sur la situation au Mali (S/2018/273), et du Représentant permanent de la Suède, Olof Skoog, en sa qualité de Président du Comité du Conseil de sécurité créé par la résolution 2374 (2017) concernant le Mali. Le Représentant spécial a souligné que malgré la détérioration des conditions de sécurité, qui a coûté la vie à des civils et à des soldats de la paix des Nations Unies, le processus de paix au Mali progressait selon le programme qui devait aboutir à la tenue d'élections à la fin de 2018, conformément à l'Accord pour la paix et la réconciliation au Mali. Le Ministre des affaires étrangères et de la coopération internationale du Mali, Tiéman Hubert Coulibaly, a mis en avant la nouvelle dynamique du processus de paix et répété que son gouvernement était déterminé à le mener à bien et à organiser des élections transparentes, ouvertes et crédibles.

Le 18 avril, le Conseil a tenu des consultations plénières sur la situation de sécurité au Mali et entendu un exposé du Secrétaire général adjoint aux opérations de maintien de la paix, Jean-Pierre Lacroix.

Somalie

Le 4 avril, le Conseil a publié une déclaration à la presse (SC/13277) condamnant l'attentat terroriste perpétré le 1^{er} avril par les Chabab dans le Bas-Chébéli (Somalie) contre le contingent ougandais de la Mission de l'Union africaine en Somalie (AMISOM), qui a fait plusieurs morts et blessés parmi les

soldats. Le 19 avril, les membres du Conseil ont tenu leur déjeuner mensuel avec le Secrétaire général, consacré à des discussions informelles sur la situation en Somalie.

Soudan et Soudan du Sud

Le 12 avril, le Conseil a tenu des consultations plénières au titre des « Autres questions », sur le renouvellement du mandat de la Force intérimaire de sécurité des Nations Unies pour Abyei (FISNUA). Il a entendu un exposé de la Sous-Secrétaire générale aux opérations, Bintou Keita. Le 13 avril, le Conseil a adopté à l'unanimité la résolution [2411 \(2018\)](#), par laquelle il a prorogé de 10 jours un ensemble de modifications du mandat de la FISNUA, ce qui a permis à la Mission d'appuyer l'action que mène le Gouvernement pour normaliser les relations dans la région frontalière contestée. Le 24 avril, après avoir entendu lors de consultations plénières des exposés du Secrétaire général adjoint aux opérations de maintien de la paix, Jean-Pierre Lacroix, et de l'Envoyé spécial du Secrétaire général et Chef de la FISNUA, Nicholas Haysom, le Conseil a adopté à l'unanimité la résolution [2412 \(2018\)](#), par laquelle il a prorogé jusqu'au 15 octobre 2018 le mandat modifié de la Mission et décidé qu'il s'agirait de la dernière prorogation à moins que les parties ne fassent des progrès mesurables concernant la zone frontalière contestée.

Sahara occidental

Le 5 avril, le Conseil a tenu une séance privée avec les pays qui fournissent des contingents et du personnel de police à la Mission des Nations Unies pour l'organisation d'un référendum au Sahara occidental (MINURSO), lors de laquelle ils ont entendu un exposé de la Sous-Secrétaire générale aux opérations, Bintou Keita. À l'issue d'un échange de vues, le Conseil a publié un communiqué officiel (voir [S/PV.8222](#)).

Le 17 avril, le Conseil a tenu des consultations plénières sur le renouvellement du mandat de la MINURSO. Il a entendu un exposé du Représentant spécial du Secrétaire général et Chef de la MINURSO, Colin Stewart, et du Secrétaire général adjoint par intérim aux affaires politiques, Tayé-Brook Zerihoun. Le 27 avril, il a adopté la résolution [2414 \(2018\)](#) à l'issue d'un vote enregistré, par 12 voix contre zéro, avec 3 abstentions (Chine, Éthiopie et Fédération de Russie), prorogeant le mandat de la MINURSO jusqu'au 31 octobre 2018. Les 15 membres du Conseil ont fait des déclarations après le vote.

Amériques

Colombie

Le 19 avril, le Conseil de sécurité a tenu une réunion d'information suivie de consultations plénières sur le thème « Lettres identiques datées du 19 janvier 2016, adressées au Secrétaire général et au Président du Conseil de sécurité par la Représentante permanente de la Colombie auprès de l'Organisation des Nations Unies ([S/2016/53](#)) ». Lors de la séance publique, le Représentant spécial du Secrétaire général et Chef de la Mission de vérification des Nations Unies en Colombie, Jean Arnault, a présenté le rapport du Secrétaire général sur la Mission de vérification des Nations Unies en Colombie ([S/2018/279](#)). Il a souligné que le 11 mars, des millions de Colombiens s'étaient rendus aux urnes pour prendre part à des élections qui constituaient clairement une étape supplémentaire sur le chemin menant du conflit à la paix.

Les membres du Conseil ont exprimé leur appui au processus de paix et à la Mission, soulignant les efforts en cours et les obstacles qui restent à surmonter dans

le contexte de la nouvelle situation politique. Le Vice-Président de la Colombie, Oscar García-Naranjo, a réaffirmé au nom de son gouvernement que les difficultés signalées par le Secrétaire général étaient traitées à titre prioritaire, notamment pour ce qui est de la nécessité de protéger les vies, l'intégrité et la liberté des dirigeants communautaires et de celles et ceux qui défendent les droits de la personne sur tout le territoire.

Lors des consultations plénières, les membres du Conseil ont continué d'examiner les faits nouveaux et la nouvelle situation politique. Ils ont publié une déclaration à la presse (SC/13310) dans laquelle ils ont unanimement réaffirmé qu'ils appuyaient sans réserve le processus de paix en Colombie et partageaient l'évaluation des travaux de la Mission, présentée par le Secrétaire général dans son rapport.

Haïti

Le 3 avril, le Conseil a tenu une séance d'information sur la question concernant Haïti. Le Secrétaire général adjoint aux opérations de maintien de la paix, Jean-Pierre Lacroix, a présenté le rapport du Secrétaire général sur la Mission des Nations Unies pour l'appui à la justice en Haïti (MINUJUSTH) ([S/2018/241](#)), notant qu'il s'était rendu dans le pays les 14 et 15 mars. Il a indiqué que la Mission était pleinement opérationnelle et s'acquittait activement de son mandat, et qu'elle avait commencé à se préparer à une transition en vue d'une présence autre qu'une opération de maintien de la paix, en se fondant sur les enseignements tirés en Haïti et dans d'autres contextes.

Le 10 avril, le Conseil a adopté sa résolution [2410 \(2018\)](#) par un vote enregistré de 13 voix contre zéro, avec deux abstentions (Chine et Fédération de Russie), par laquelle il a prorogé le mandat de la MINUJUSTH jusqu'au 15 avril 2019. Après le vote, des déclarations ont été faites par les représentants des États-Unis, de la Fédération de Russie, de la Bolivie (État plurinational de), de la Chine, de la France, du Royaume-Uni, de l'Éthiopie, de la Guinée équatoriale, des Pays-Bas, de la Pologne et du Pérou.

Asie

Afghanistan

Le 23 avril, le Conseil a publié une déclaration à la presse (SC/13314) dans laquelle il a condamné l'attentat terroriste perpétré le 22 avril à Kaboul contre un centre d'inscription sur les listes électorales, qui avait fait au moins 50 morts et 100 blessés et dont l'État islamique d'Iraq et du Levant avait revendiqué la responsabilité.

Mission au Bangladesh et au Myanmar

Du 28 avril au 2 mai, des membres du Conseil se sont rendus au Bangladesh et au Myanmar dans le cadre de l'action menée pour résoudre la crise en cours depuis le 25 août 2017. La composition de la mission et son mandat ont été communiqués au Secrétaire général le 26 avril dans une lettre du Président du Conseil ([S/2018/391](#)). La Mission était dirigée conjointement par les Représentants permanents du Koweït, du Pérou et du Royaume-Uni.

C'était la première fois que des membres du Conseil se rendaient au Bangladesh et au Myanmar et ils ont été frappés par l'ampleur de la crise humanitaire. Au Bangladesh, ils ont visité les camps de réfugiés de Cox's Bazar, où ils ont rencontré des réfugiés rohingya. Ils ont également rencontré la Première Ministre, Sheikh Hasina, le Ministre d'État Mohammed Shahriar Alam, le Ministre des affaires

étrangères par intérim, Khurshed Alam, le Commissaire chargé de l'aide aux réfugiés et des rapatriements, Mohammed Abul Kalam, ainsi que d'autres hauts responsables gouvernementaux et des représentants de l'équipe de pays des Nations Unies au Bangladesh.

Au Myanmar, les membres du Conseil ont rencontré la Conseillère de l'État, Aung San Suu Kyi, le généralissime Min Aung Hlaing, le Ministre du Bureau de la Conseillère de l'État, U Kyaw Tint Swe, le Ministre auprès du Bureau du Gouvernement de l'Union et Conseiller pour la sécurité nationale, U Thaung Tun, le Ministre de la protection sociale, du secours et de la réinstallation, Win Myat Aye, et d'autres hauts responsables gouvernementaux, des représentants de l'équipe de pays des Nations Unies au Myanmar et des membres de la société civile. Ils se sont également rendus dans le nord de l'État rakhine pour y évaluer la situation.

Le 9 mai, le Conseil a publié une déclaration à la presse (SC/13331) sur cette visite au Bangladesh et au Myanmar. Le 14 mai, il a tenu une réunion sur le thème « Exposé sur la Mission du Conseil de sécurité au Bangladesh et au Myanmar (28 avril-2 mai 2018) ».

Moyen-Orient

République arabe syrienne

Le 4 avril, le Conseil de sécurité a tenu une réunion d'information sur le thème « La situation au Moyen-Orient : lettre datée du 28 mars 2018, adressée au Président du Conseil de sécurité par le Secrétaire général (S/2018/283) ». Il a entendu un exposé du Haut-Représentant adjoint pour les affaires de désarmement, M. Thomas Markram, concernant l'application de la résolution 2118 (2013) sur l'élimination du programme d'armes chimiques de la République arabe syrienne. Les membres du Conseil ont réaffirmé qu'ils condamnaient l'emploi d'armes chimiques et exprimé des vues divergentes quant aux moyens d'amener ceux qui en faisaient usage à répondre de leurs actes.

Le 9 avril, le Conseil a tenu une réunion d'information sur le thème « Menaces contre la paix et la sécurité internationales : la situation au Moyen-Orient », tenue en urgence comme suite à des informations selon lesquelles une attaque à l'arme chimique aurait eu lieu à Douma (République arabe syrienne) le 7 avril. Le Conseil a entendu un exposé de l'Envoyé spécial du Secrétaire général pour la Syrie, Staffan de Mistura, et du Haut-Représentant adjoint pour les affaires de désarmement, Thomas Markram. Les intervenants et les membres du Conseil ont réaffirmé qu'ils condamnaient l'emploi d'armes chimiques et se sont dits préoccupés par l'escalade rapide des tensions internationales.

Le 10 avril, les membres du Conseil ont voté sur trois projets de résolution concernant la situation au Moyen-Orient. Le premier (S/2018/321) avait été déposé par le Canada, les États-Unis d'Amérique, la France, les Pays-Bas, le Pérou, la Pologne, le Royaume-Uni de Grande-Bretagne et d'Irlande du Nord, la Suède et la Turquie. Les représentants de la France, des États-Unis et de la Fédération de Russie ont fait des déclarations avant le vote. Le projet a recueilli 12 voix pour (Côte d'Ivoire, États-Unis d'Amérique, Éthiopie, France, Guinée équatoriale, Kazakhstan, Koweït, Pays-Bas, Pérou, Pologne, Royaume-Uni de Grande-Bretagne et d'Irlande du Nord et Suède) et 2 voix contre (Bolivie (État plurinational de) et Fédération de Russie), avec 1 abstention (Chine). Un membre permanent du Conseil ayant voté contre, il n'a pas été adopté. Après le vote, des déclarations ont été faites par les représentants du Royaume-Uni, de la Chine, de la Côte d'Ivoire, de la Pologne, de la Bolivie (État plurinational de) et des Pays-Bas.

Le deuxième projet de résolution (S/2018/175) avait été déposé par la Fédération de Russie. Le représentant de la Chine a fait une déclaration avant le vote. Le projet a recueilli 6 voix pour (Bolivie (État plurinational de), Chine, Éthiopie, Fédération de Russie, Guinée équatoriale et Kazakhstan) et 7 voix contre (États-Unis d'Amérique, France, Pays-Bas, Pérou, Pologne, Royaume-Uni de Grande-Bretagne et d'Irlande du Nord et Suède), avec 2 abstentions (Côte d'Ivoire et Koweït). Il n'a pas été adopté, faute d'avoir obtenu le nombre de voix requis. Après le vote, des déclarations ont été faites par les représentants du Royaume-Uni, des États-Unis, de la Chine, de la Guinée équatoriale, de l'Éthiopie, du Koweït, de la Suède, du Kazakhstan et de la Bolivie (État plurinational de).

Le troisième projet de résolution (S/2018/322) avait également été déposé par la Fédération de Russie. Les représentants de celle-ci et de la Suède ont fait des déclarations avant le vote puis la séance a été suspendue pour permettre au Conseil de tenir des consultations plénières. À l'issue des consultations, le projet de résolution a recueilli 5 voix pour (Bolivie (État plurinational de), Chine, Éthiopie, Fédération de Russie et Kazakhstan) et 4 voix contre (États-Unis, France, Pologne et Royaume-Uni), avec 6 abstentions (Côte d'Ivoire, Guinée équatoriale, Koweït, Pays-Bas, Pérou et Suède). Il n'a pas été adopté, faute d'avoir obtenu le nombre de voix requis. Après le vote, des déclarations ont été faites par les représentants du Royaume-Uni, de la Chine, de la Suède, de la Guinée équatoriale, de la Pologne, des États-Unis, de l'Éthiopie, de la Fédération de Russie, du Koweït, du Kazakhstan, de la France, des Pays-Bas, de la Bolivie (État plurinational de) et du Pérou, ainsi que par le représentant de la République arabe syrienne.

Le 12 avril, le Conseil a tenu des consultations plénières sur le maintien de la paix et de la sécurité internationales à la suite d'une escalade verbale concernant l'éventualité de mesures unilatérales en République arabe syrienne comme suite aux dernières allégations d'attaques à l'arme chimique à Douma. Le Conseil a entendu un exposé du Secrétaire général adjoint aux affaires politiques, Taye-Brook Zerihoun.

Le 13 avril, le Conseil a tenu une séance d'information sur le thème « Menaces contre la paix et la sécurité internationales : la situation au Moyen-Orient ». Dans son exposé, le Secrétaire général a déclaré que la situation au Moyen-Orient était devenue une menace pour la paix et la sécurité internationales, le conflit syrien constituant la menace la plus grave actuellement. Il s'est dit indigné par les informations selon lesquelles des armes chimiques continuaient d'être utilisées, a demandé qu'une enquête approfondie faisant appel à une expertise impartiale, indépendante et professionnelle soit menée avec l'appui de l'Organisation pour l'interdiction des armes chimiques (OIAC) et de sa mission d'établissement des faits, a souligné que les auteurs de ces actes devaient être amenés à en répondre, a réitéré sa profonde inquiétude face aux risques que créait l'impasse au Conseil et a souligné qu'il fallait éviter que la situation ne dégénère. Le représentant de la République arabe syrienne a également fait une déclaration.

Le 14 avril, le Conseil a tenu une séance d'information sur le thème « Menaces contre la paix et la sécurité internationales : la situation au Moyen-Orient ». Dans son exposé, le Secrétaire général a déclaré avoir reçu des informations selon lesquelles les États-Unis, la France et le Royaume-Uni avaient mené des frappes aériennes contre trois sites militaires en République arabe syrienne la nuit précédente. Il a demandé à tous les États Membres de l'Organisation, en particulier aux membres du Conseil, d'agir conformément à la Charte des Nations Unies et au droit international, notamment aux normes régissant la lutte contre les armes chimiques. Il a également déclaré qu'il ne saurait y avoir de solution militaire à la crise et annoncé avoir demandé à son Envoyé spécial, Staffan de Mistura, de tenir des consultations pour accélérer le processus politique en République arabe syrienne.

Après une discussion au cours de laquelle ses membres ont exprimé des vues divergentes sur les faits récents, le Conseil a mis aux voix un projet de résolution (S/2018/355) déposé par la Fédération de Russie. Celui-ci a recueilli 3 voix pour (Bolivie (État plurinational de), Chine et Fédération de Russie) et 8 voix contre (Côte d'Ivoire, États-Unis, France, Koweït, Pays-Bas, Pologne, Royaume-Uni et Suède), avec 4 abstentions (Éthiopie, Guinée équatoriale, Kazakhstan et Pérou). N'ayant pas obtenu le nombre de voix requis, le projet de résolution n'a pas été adopté. Après le vote, des déclarations ont été faites par les représentants de la Suède, de l'Éthiopie, du Kazakhstan, de la Guinée équatoriale, de la France, des Pays-Bas, du Koweït, de la Chine, de la Fédération de Russie et du Royaume-Uni, ainsi que par le représentant de la République arabe syrienne.

Le 17 avril, le Conseil a tenu une séance d'information sur la situation au Moyen-Orient, consacrée à la situation humanitaire en République arabe syrienne, en particulier à Raqqa et Roukban, ainsi qu'à Afrin, à Edlem et dans la Ghouta. Il a entendu un exposé du Secrétaire général adjoint aux affaires humanitaires et Coordonnateur des secours d'urgence, Mark Lowcock, qui a souligné qu'il fallait renforcer d'urgence l'action humanitaire.

Le 25 avril, le Conseil de sécurité a tenu une séance d'information sur la situation au Moyen-Orient, consacrée à la situation humanitaire en République arabe syrienne. La Sous-Secrétaire générale aux affaires humanitaires et Coordonnatrice adjointe des secours d'urgence, Ursula Mueller, a présenté le rapport du Secrétaire général sur l'application des résolutions 2139 (2014), 2165 (2014), 2191 (2014), 2258 (2015), 2332 (2016), 2393 (2017) et 2401 (2018) (S/2018/369) et souligné qu'il fallait que les promesses d'aide se traduisent en progrès sur le terrain.

La situation au Moyen-Orient, y compris la question palestinienne

Le 25 avril, le Conseil a tenu son débat trimestriel public sur la situation au Moyen-Orient, y compris la question palestinienne. Les membres du Conseil ont entendu un exposé du Coordonnateur spécial des Nations Unies pour le processus de paix au Moyen-Orient et Représentant personnel du Secrétaire général auprès de l'Organisation de libération de la Palestine et de l'Autorité palestinienne, Nickolay Mladenov, qui les a avertis de l'escalade des tensions, des cas d'ingérence et des risques croissants que créaient des calculs erronés aux conséquences potentiellement désastreuses, que ce soit à Gaza, en Syrie ou au Yémen, et de leurs conséquences pour le reste du monde. Il a également déclaré que le conflit israélo-palestinien continuait de faire le jeu des militants et des radicaux de l'ensemble du Moyen-Orient. Lors du débat, des intervenants se sont dits préoccupés par les actes meurtriers commis à la frontière entre Israël et Gaza et ont exhorté les deux parties à mettre un terme à la violence et à reprendre les pourparlers de paix. Quarante-quatre intervenants ont fait des déclarations.

Yémen

Le 17 avril, le Conseil a tenu une séance d'information sur le thème de la situation au Moyen-Orient, consacrée à la question du Yémen. Il a entendu un exposé de l'Envoyé spécial du Secrétaire général pour le Yémen, Martin Griffiths, et du Secrétaire général adjoint aux affaires humanitaires et Coordonnateur des secours d'urgence, Mark Lowcock. Ceux-ci ont souligné que les parties au conflit devaient reprendre les négociations, sans quoi elles risquaient d'aggraver la pire crise humanitaire au monde. Les membres du Conseil se sont dits préoccupés par les violations incessantes du droit international et du droit international humanitaire.

Questions thématiques et autres questions

Affaire de Salisbury (Royaume-Uni)

Le 18 avril, le Conseil a tenu une séance d'information concernant la lettre datée du 13 mars 2018 adressée au Président du Conseil de sécurité par le Chargé d'affaires par intérim de la Mission permanente du Royaume-Uni de Grande-Bretagne et d'Irlande du Nord auprès de l'Organisation des Nations Unies ([S/2018/218](#)). Les participants ont traité de l'attentat perpétré à Salisbury (Royaume-Uni) le 4 mars 2018, lors duquel un produit chimique toxique – supposément un agent neurotoxique – avait été utilisé, entraînant l'empoisonnement et l'hospitalisation de trois personnes. La Haute-Représentante pour les affaires de désarmement, Izumi Nakamitsu, a présenté au Conseil des informations fournies par l'Organisation pour l'interdiction des armes chimiques, qui avait établi le rapport transmis au Royaume-Uni le 12 avril et dans lequel elle concluait à l'utilisation d'agents toxiques du même type que ceux mentionnés dans l'enquête initiale menée par le Gouvernement britannique.

Dix-neuvième retraite du Secrétaire général et des membres du Conseil de sécurité

La retraite annuelle du Secrétaire général et des membres du Conseil a eu lieu les 21 et 22 avril à Backakra (Suède), dans la propriété privée de feu le Secrétaire général Dag Hammarskjöld. Elle était organisée par les Représentants permanents du Pérou et de la Suède. Comme suite au projet de programme révisé que le Secrétaire général avait transmis au Conseil dans sa lettre datée du 19 avril (distribuée par la présidence du Conseil le même jour), la première session de la retraite, tenue le 21 avril, a porté sur la prévention des conflits et les opérations de paix, et la deuxième, tenue le 22 avril, sur la République arabe syrienne. Le Secrétaire général a transmis un rapport sur la retraite dans une lettre datée du 4 mai (distribuée par la présidence du Conseil le 7 mai).

À l'issue de la retraite, les membres du Conseil ont décidé de publier une déclaration à la presse sur la République arabe syrienne, dans laquelle ils ont réaffirmé la légitimité et la crédibilité du processus politique mené sous les auspices de l'Organisation et leur volonté de créer un mécanisme indépendant et impartial d'établissement des responsabilités concernant l'emploi des armes chimiques et se sont félicités de l'engagement du Secrétaire général de collaborer avec le Conseil sur ces questions.

Non-prolifération des armes de destruction massive

Le 12 avril, le Conseil a tenu une réunion d'information sur la non-prolifération des armes de destruction. Ses membres ont entendu un exposé du Représentant permanent de la Bolivie (État plurinational de), Sacha Llorentty, en sa qualité de Président du Comité du Conseil de sécurité créé par la résolution [1540 \(2004\)](#). Ils ont exprimé leur vive inquiétude devant le nombre croissant d'allégations d'attaques à l'arme chimique reçues les derniers mois.

Consolidation et pérennisation de la paix

Le 25 avril, le Conseil a tenu une réunion d'information de haut niveau sur la consolidation et la pérennisation de la paix, présidée par le Ministre péruvien des affaires étrangères, Néstor Popolizio Bardales. La réunion s'est tenue parallèlement à la rencontre de haut niveau organisée les 24 et 25 avril par le Président de l'Assemblée générale conformément aux résolutions [70/262](#) de l'Assemblée et [2282 \(2016\)](#) du Conseil. Le Conseil a entendu un exposé du Secrétaire général, du Secrétaire d'État aux affaires régionales et aux affaires mondiales multilatérales du

Ministère des affaires étrangères de la Roumanie, Dan Neculăescu, en sa qualité de Président de la Commission de consolidation de la paix, et du Commissaire à la paix et à la sécurité de l'Union africaine, Smail Chergui. Ont également participé à la réunion la Ministre suédoise et le Ministre ivoirien des affaires étrangères, Margot Wallström et Marcel Amon-Tanoh. La réunion a porté notamment sur le rapport du Secrétaire général sur la consolidation et la pérennisation de la paix (S/2018/43) ainsi que sur la lettre datée du 9 avril 2018 adressée au Secrétaire général par le Représentant permanent du Pérou auprès de l'Organisation des Nations Unies (S/2018/325).

Le 26 avril, le Conseil a adopté à l'unanimité sa résolution 2413 (2018), identique quant au fond à la résolution 72/276 que l'Assemblée a adoptée le même jour, sur la suite à donner au rapport du Secrétaire général sur la consolidation et la pérennisation de la paix.

Les femmes et la paix et la sécurité

Le 16 avril, le Conseil a tenu un débat public sur le thème « Les femmes et la paix et la sécurité : prévenir les violences sexuelles commises en période de conflit par l'autonomisation, l'égalité des sexes et l'accès à la justice ». Il a entendu un exposé de la Vice-Secrétaire générale, Amina Mohamed, de la Représentante spéciale du Secrétaire général chargée de la question des violences sexuelles commises en période de conflit, Pramila Patten, et de la chargée de recherche de Kaladan Press, Razia Sultana. La réunion a porté notamment sur le rapport du Secrétaire général sur les violences sexuelles liées aux conflits (S/2018/250) ainsi que sur la lettre datée du 2 avril 2018 adressée au Secrétaire général par le Représentant permanent du Pérou auprès de l'Organisation des Nations Unies (S/2018/311). Soixante-trois participants ont fait des déclarations lors du débat.

Les jeunes et la paix et la sécurité

Le 23 avril, le Conseil a tenu un débat public sur le thème « Maintien de la paix et de la sécurité internationales : les jeunes et la paix et la sécurité ». Il a entendu des exposés de l'Envoyée du Secrétaire général pour la jeunesse, Jayathama Wickramanayake, de l'auteur principal de l'étude sur les jeunes et la paix et la sécurité, Graeme Simpson, d'une membre du Conseil consultatif de la World Young Women Christian Association, Sophia Pierre-Antoine, et de la Directrice exécutive de l'Organisation URU, Kessy Ekomo-Soignet. La réunion a porté notamment sur les lettres identiques datées du 2 mars 2018 adressées au Président de l'Assemblée générale et au Président du Conseil de sécurité par le Secrétaire général (S/2018/86), et sur la lettre datée du 6 avril 2018 adressée au Secrétaire général par le Représentant permanent du Pérou auprès de l'Organisation des Nations Unies (S/2018/324). Soixante-six participants ont fait des déclarations lors du débat.

À l'issue du débat public, le Conseil a adopté à l'unanimité la résolution 2419 (2018) le 6 juin 2018.